



PREFECTURE DES LANDES
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

* * *

ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE
A UN DEFRICHEMENT POUR LA CREATION D'UNE ZONE D'ACTIVITE
SUR LA COMMUNE DE CAPBRETON

Demandeur: Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte en mairie de Capbreton (40130) durant **32 jours** consécutifs **du 22 décembre 2014 au 22 janvier 2015 inclus**.

Le Préfet des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation de défrichement.

Mme OTAL Liliane, ancienne avocate au barreau de Bayonne et juge de proximité au tribunal de grande instance de Biarritz et Bayonne est désignée en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et M. JOUHANDEAUX Alain, major de gendarmerie retraité, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Toute personne intéressée pourra consulter les dossiers d'enquête comprenant, la demande de défrichement, l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale, en mairie de Capbreton aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit les lundi, mardi, mercredi, jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, et inscrire sur le registre ouvert à cet effet toute(s) observation(s) qu'elle jugera utile. Les observations pourront être adressées par écrit à Mme OTAL Liliane, commissaire-enquêteur, à l'adresse de la mairie de Capbreton, pendant la durée de l'enquête et avant sa clôture.

Mme OTAL Liliane recevra le public en mairie aux dates et heures suivantes :

- lundi 22 décembre 2014 : de 9h00 à 12h00
- jeudi 8 janvier 2015 : de 14h30 à 17h30
- jeudi 22 janvier 2015 : de 14h30 à 17h30

Copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur seront déposées à la mairie de Capbreton et à la Préfecture des Landes (Direction départementale des Territoires et de la Mer – Service Nature et Forêt) où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

LE PREFET